



Procès-verbal

4^{ème} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 11 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Catherine Arrouart	Présidente
■ Denis Jean	Vice-président
■ Michel Lagacé	Trésorier
■ Ariane Ste-Marie	Secrétaire
■ Dominique Dumais	Administratrice
■ Philippe Moussette	Administrateur
■ Jocelyn Savard	Administrateur

Absences

■ Nabila Saidji	Administratrice
-----------------	-----------------

Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district électoral de Cap-Rouge/Laurentien
■ Jean-Luc Lavoie	Conseiller du district électoral de Pointe de Ste-Foy
■ Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Virginie Bocher	Secrétaire de soutien

Ordre du jour

4^{ème} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 11 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Nomination des dirigeants	19 h 05
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars	19 h 10
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 40
6.	Période de questions et commentaires du public	19 h 55
7.	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 Communications■ 7.2 Mobilité durable et sécurité routière■ 7.3 Aménagement du territoire■ 7.4 Environnement et protection de la nature■ 7.5 Livre d'or■ 7.6 Plan d'action	20 h 10
8.	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 Information et communication■ 7.2 Trésorerie	20 h 40
9.	Divers	20 h 50
10.	Fin de l'assemblée	21 h 00



Procès-verbal

4^{ème} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 11 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, Québec

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Catherine Arrouart, ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Catherine Arrouart fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CQCR-26-CA-19

Sur proposition de Catherine Arrouart, dûment appuyée par Jocelyn Savard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. Nomination des dirigeants

Résolution CQCR-26-CA-20 :

Sur proposition de Jocelyn Savard, appuyée par Philippe Moussette, il est résolu que :

- Le poste de président soit attribué à Mme Catherine Arrouart.
- Le poste de vice-président soit attribué à M. Denis Jean
- Le poste de secrétaire soit attribué à Mme Ariane Ste-Marie
- Le poste de trésorier soit attribué à M. Michel Lagacé

Adoptée à l'unanimité



4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2026

-Budget d'initiative des conseils de quartier : Toutes les demandes de subvention du CQCR ont été acceptées et les montants suivants ont été reçus :

Révolv'Air :	2100 \$
Marché de Noël :	2900 \$
Fête de l'Halloween :	1000 \$
Fête de quartier :	4000 \$

-Projet sur la biodiversité : une subvention de 3500 \$ a été reçue.

-À Vélo : Les 3 stations sont en service à Cap-Rouge.

- Résolution CQCR-26-CA-21

Sur proposition de Catherine Arrouart, dûment appuyée par Denis Jean, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité

5. Période d'information des membres du conseil municipal

■ 5.1 Jean-Luc Lavoie

-Plan particulier d'urbanisme (PPU) Chaudière : La séance de présentation au public qui devait avoir lieu en juin a été reportée en septembre. Par contre, la mise à jour sur les travaux du secteur qui devait être faite en même temps, sera présentée lors d'une séance distincte en ligne, en juin.

-Montée Mendel : Les travaux ont été reportés à la semaine du 8 juin, en raison de contraintes géotechniques.

-École Legendre : L'étude environnementale pour la partie qui n'était pas comprise dans le terrain initial est en cours de finalisation.

-Parc Chaudière : Plusieurs citoyens ont réclamé des jeux d'eau, mais cela ne semble pas possible en raison de la présence de tuyauterie souterraine. M. Lavoie est en attente d'un suivi.

-Sécurité routière : 9 seuils de ralentissement seront installés sur la rue Edward-Steveley, entre Chaudière et François-Tavenas, afin de réduire la vitesse dans ce secteur de jeunes familles.



■ 5.2 Yannick Fauteux

-Conseil des enfants : Le conseiller invite Mme Lafond à présenter ce projet de la Ville de Québec dont elle est responsable de l'organisation et qui vise à initier les jeunes de 5^e et 6^e année au fonctionnement de la démocratie municipale depuis une vingtaine d'année.

-Sécurité routière : Suite au drame de Beauport la semaine passée, M. Fauteux insiste sur l'importance de se responsabiliser pour le respect des limites de vitesse et des arrêts, notamment avec le contournement dans le secteur de l'école l'Arbrisseau en raison des travaux sur St-Félix.

-Agrile du frêne : M. Fauteux a eu une rencontre avec un expert en foresterie. Il ne sera malheureusement pas possible de planter plusieurs arbres matures dans le parc des Écores en raison des contraintes d'espaces et des éléments déjà présents.

-Élagage du CN : M. Fauteux a envoyé une lettre au siège social pour leur demander d'agir en bon citoyen corporatif et de remédier à l'élagage drastique qui a été fait le long de la voie ferrée (secteur Promenade des Sœurs/Onésime Voyer).

-Intersection Carougeois-Jean-Charles-Cantin : Le génie-civil a présenté un diagnostic et le plan de la Ville. La situation au sommet du plateau, le type de sol et le système d'aqueduc combiné à l'égout contribuent au problème d'accumulation d'eau. Un plan a été établi et est en attente des subventions du programme gouvernemental, l'échéancier est inconnu. La ville va mettre l'accent sur les programmes de subvention à l'installation de pompes individuelles et de clapets anti-retour dans les propriétés du voisinage. L'augmentation des événements climatiques extrêmes ces dernières années est à l'origine du problème.

-Qualité de l'air : Les données des capteurs de Révolv'Air seront intéressantes, d'autant plus que St-Augustin a décidé de ne pas aller de l'avant avec la réglementation des poêles à bois. On estime que 70% des appareils ont été déclarés et 2000 propriétaires ont bénéficié de la subvention depuis 2021. À partir de septembre 2026, seuls les poêles de chauffage au bois certifiés seront autorisés. Les foyers d'ambiance seront interdits en septembre 2030, sauf en cas de panne d'électricité.

-Rencontre du district Cap-Rouge-Laurentien : Une rencontre annuelle d'information publique aura lieu le 20 mai à 19h au centre communautaire de Cap-Rouge, pour discuter des enjeux du secteur.

6. Période de questions et commentaires du public

-Gare de TGV : Jocelyn Savard demande quels sont les plans pour le secteur Chaudière avec Alto. La gare de TGV de la Ville de Québec ne sera pas à la gare du Palais. Le secteur Chaudière est l'un des 3 sites envisagés en raison de sa proximité avec l'aéroport et le terminus du tramway.

-Catherine Arrouart attire l'attention des conseillers sur le rack à vélo rose du parc nautique qui est rouillé et aurait besoin d'être rafraîchi.



7. Dossiers du conseil de quartier

■ 7.1 Communications :

- La Balade des Élus devra être annoncée sur la page Facebook.
- AGA et Livre d'or : un article sera envoyé au journal local.

■ 7.2 Mobilité durable et sécurité routière :

- Table de concertation sur le transport en commun : une rencontre aura lieu le 27 mai.

■ 7.3 Aménagement du territoire :

- Projet de TGV : un des gros enjeux sera les terres agricoles.
- Développement Chaudière : Catherine Arrouart a assisté à une rencontre du groupe d'accompagnement pour l'évaluation d'impact sur la santé, organisée par un groupe indépendant de l'Université. Elle demande aux administrateurs de réfléchir à leurs préoccupations concernant ce projet de développement. Elle a par exemple constaté qu'aucun bâtiment communautaire n'est prévu. Un mémoire pourrait être déposé par le CQCR. M. Lagacé évoque des enjeux de bruit importants, ainsi qu'un manque d'accès facile au milieu naturel. Il rappelle que le CQCR a déjà déposé un mémoire il y a plusieurs années. Il sera aussi possible de s'exprimer lors des consultations publiques du PPU Chaudière.

■ 7.4 Environnement et protection de la nature

- Projet de biodiversité : Le CQCR aura une table au Marché public de Cap-Rouge le 18 juillet 2026.

■ 7.5 Livre d'or

- Pas de nomination pour le mois de mai. L'autorisation des personnes nommées doit être obtenue avant publication. M. Lavoie suggère l'entrepreneur qui a rouvert la station-service et le dépanneur sur St-Félix. La Peltrie et la Casa Panatoni sont également évoqués.

Résolution CQCR-26-CA-21

Sur proposition de Denis Jean, secondée par Ariane Ste-Marie, il est résolu de rembourser la somme de 110,90\$ à Catherine Arrouart pour la collation servie lors de l'AGA du 20 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité



8. Fonctionnement

- 8.1 Information et communication
- 8.2 Trésorerie

Solde bancaire

Opérations	1889,87\$
Programme mobilité-sécurité routière	1716,29\$
Programme biodiversité	3500,00\$
Projet Révolv'air	2100,00\$
Marché de Noël	2900,00\$
Fête de l'Halloween	1000,00\$
Fête de quartier	4000,00\$

Chèque en circulation

Stéphane Bégin (Livre d'or)	150,00\$
-----------------------------	----------

Le trésorier annonce son absence à la rencontre de juin, une résolution est donc adoptée pour les honoraires de la secrétaire de soutien pour mai et juin.

Résolution CQCR-26-CA-22

Ariane Ste-Marie, appuyée par Michel Lagacé, propose de remettre la somme de 240\$ à Virginie Bocher pour la rédaction des procès-verbaux du 11 mai et du 18 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 40, sur proposition de Catherine Arrouart, secondée par Denis Jean.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Catherine Arrouart et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

Mme Catherine Arrouart, présidente